

Lettre académique du SE-Unsa

(collèges-lycées)

mars



Sommaire :

- 1- Une carte scolaire 2013 dans le 2nd degré très contrastée !
- 2- Suppression du jour de carence
- 3- Mutations « intra » : tout savoir avec le bulletin du Se-Unsa Aix-Marseille
- 4- Stagiaires : CLES2 et C2I2E, un décret pour régler le problème !
- 5- Agrégés : barres des promotions d'échelon 2013
- 6- Collège-lycée expérimental de la Ciotat : bilan de 5 ans d'existence et compte-rendu de la conférence du 14 février 2013
- 7- Lectures : des collègues nous conseillent...

1) Une carte scolaire 2013 dans le 2nd degré très contrastée !

Pour la rentrée 2013, la dotation de 3764 postes change évidemment la donne par rapport aux 4800 suppressions subies en 2012. Pour autant, la situation apparaît très disparate.

Entre académie bien sûr : certaines faisant l'objet de dotations négatives et devant affronter la prochaine rentrée avec, de nouveau, des retraits d'emplois. Entre niveaux d'enseignements ensuite : les choix opérés dans les académies étant divers.

Au final, une rentrée 2013 avec les premiers moyens supplémentaires mais qui ne permettra pas de réparer 5 ans de destruction d'emplois. Plus encore, dans certaines académies ou établissements, la rentrée 2013 pourra être une rentrée difficile. Le SE-Unsa sera alors aux côtés des collègues et des établissements.

Les collèges bénéficieront de 46% des créations de postes annoncées pour la rentrée. C'est sur ce niveau que le maximum des moyens a été concentré. La très grande majorité des académies consacreront des moyens aux collèges et pour certaines dans des proportions importantes : 100% des 24 nouveaux postes à Amiens, 68% des 206 nouveaux à Orléans-Tours, de 40 à 50% à Nantes, Montpellier, Créteil, Versailles, Toulouse. A Reims et Besançon, les collèges absorbent même la totalité des nouveaux postes et bénéficient de redéploiements supplémentaires venus des lycées et LP.

Les lycées généraux et technologiques représentent 22% des créations. Les 2/3 des académies affichent des créations mais des situations restent très contrastées. La majorité des postes est ainsi consacrée aux lycées dans les académies de Clermont Ferrand, Dijon, Nantes. Mais certaines

académies restent en négatif, essentiellement pour permettre des reploiements vers les autres niveaux (Besançon, Reims, Rouen).

13% des créations se feront dans **les lycées professionnels**. La majorité des académies créent des postes. Rennes, Dijon et Besançon, cependant, en suppriment (en raison de redéploiements vers les autres niveaux). Dans l'académie de Lille qui a connu de véritables saignées ces dernières années, les LP bénéficient de 69% du total des créations. A Strasbourg et Poitiers, la presque moitié des créations de la rentrée 2013 sera consacrée aux lycées professionnels.

On assiste à un renforcement national des **moyens de remplacement**. Après, des années de baisse des effectifs, plusieurs académies profitent du bol d'air pour augmenter leur potentiel de remplacement. Les autres maintiennent leurs effectifs de TZR. 14% des postes créés à cette rentrée seront donc des postes de TZR. Certains académies y consacrent même l'essentiel de leurs nouveaux moyens (44% des postes créés à Bordeaux, 43% à Caen, 27 % à Créteil) preuve de la situation très difficile dans laquelle les académies se trouvaient.

2) Suppression du jour de carence :

C'était une revendication prioritaire de l'Unsa Fonction Publique qui n'a cessé de porter cette demande à tous les niveaux. Au-delà de l'injustice de cette mesure, c'est aussi le changement de politique vis-à-vis des agents de la Fonction publique qu'il était indispensable et urgent de marquer.

La ministre avait annoncé en septembre que ce serait à l'ordre du jour des discussions salariales en février-mars. C'est donc chose faite. La mesure sera inscrite dans la prochaine loi de finance rectificative.

Communiqué de presse de l'Unsa Fonction Publique du 21 février 2013

Suppression du jour de carence : les fonctionnaires ne sont plus taxés de tous leurs maux. L'UNSA Fonction Publique se félicite de l'annonce par Marylise Lebranchu de l'abrogation du jour de carence. Elle répond à une attente forte de tous les agents publics.

Comme la ministre l'avait dit le 7 février, l'UNSA Fonction Publique jugeait le dispositif inéquitable. Il s'appliquait à 100% des agents qui ne pouvaient en être exonérés en aucune manière. Après les annonces faites pour les agents de catégorie C, cette décision donne plus de poids aux déclarations de la ministre en faveur des services publics. Ces éléments répondent à deux des attentes exprimées par l'UNSA Fonction Publique dans sa lettre ouverte du 9 janvier. Elle les acte donc positivement.

Reste la question du pouvoir d'achat et du gel du traitement des agents publics pour la troisième année consécutive. L'UNSA Fonction Publique continuera à en faire une priorité de ses revendications.

3) Mutations « intra » : tout savoir avec le bulletin du Se-Unsa Aix-Marseille :

Ouverture du serveur : du mardi 26 mars au mardi 9 avril 2013 à 12h00

- Vous êtes de notre académie et vous participez au mouvement intra ou vous venez d'être affecté dans notre académie au mouvement inter ? Vous avez donc besoin d'y voir clair par rapport à un système complexe et souvent peu lisible, ce que le SE-Unsa conteste chaque année. C'est le sens de notre bulletin spécial « Mutations Intra » (voir pièce jointe).

Le rôle des élus du SE-Unsa est de vous aider à appréhender au mieux le dispositif et ses règles, sans démagogie mais avec pragmatisme, en fonction de votre situation, de vos projets. La connaissance du fonctionnement du barème en fait partie.

Vous comprendrez donc, qu'à la différence d'une administration qui se contente d'afficher des résultats, les élus du personnel SE-Unsa sont là pour vous conseiller avant votre saisie des vœux. Pour

le SE-Unsa l'impact du résultat du mouvement sur la vie personnelle et professionnelle de nos collègues est important.

Vous pouvez nous questionner par mail, nous rencontrer aux permanences, mais aussi prendre rendez vous pour un suivi personnalisé. Alors, n'hésitez pas à prendre contact et bonne chance pour votre mouvement !

Le calendrier 2013 ...

Du mardi 26 mars à 12h au mardi 9 avril à 12h	Saisie des vœux sur SIAM
Mardi 9 avril	Date limite de dépôt des dossiers relevant du handicap auprès du médecin de prévention de l'Éducation Nationale du département
Mardi 9 avril	Date limite d'envoi au Rectorat du dossier papier de candidature à un poste à compétences requises, du dossier papier de candidature à un poste Ambition Réussite, du dossier des enseignants de lettres classiques postulant à un poste de lettres modernes ainsi que du dossier papier de candidature pour les professeurs certifiés et agrégés demandant à enseigner en lycée professionnel
Mardi 9 avril AM Et Mercredi 10 avril matin	Édition des confirmations de demande de mutation dans les établissements par le Rectorat
Vendredi 12 avril	Date limite de retour des confirmations de demandes, signées et accompagnées des pièces justificatives
Mardi 14 mai	Affichage des barèmes (contestation possible jusqu'au 21 mai)
Mardi 21 mai	Groupe de travail postes à compétences requises
Mercredi 22 et vendredi 24 mai	Groupes de travail vérification des barèmes précédé d'un temps de travail consacré à l'étude des priorités au titre du handicap
A partir du 19 juin	Affichage et communication des résultats du mouvement au fur et à mesure de la tenue des formations paritaires
Du vendredi 21 au vendredi 28 juin	Saisie sur une nouvelle application académique des vœux de préférences pour les TZR
Vendredi 28 juin	Examen des révisions d'affectation

MODE D'ACCES AU SERVEUR SIAM via I-Prof

Taper l'adresse e-mail suivante : <http://www.education.gouv.fr/iprof-siam>

Les personnels entrants doivent sélectionner leur académie d'origine sur la carte de France (page d'accueil I-Prof), leur demande étant automatiquement basculée sur le serveur SIAM de l'académie d'Aix-Marseille

Pour vous aider...

Dans le cadre de nos stages syndicaux....

A AIX-EN-PROVENCE :

JEUDI 7 MARS de 9 h 30 à 11 h 30 au CREPS d'Aix

A AVIGNON :

VENDREDI 8 MARS de 9 h 30 à 11 h 30 (L.P. domaine d'Eguilles - VEDENE)

Mais aussi dans nos locaux de Marseille au 67, cours Lieutaud

Permanences Mutations Intra

Mardi 26 Mars de 14h à 17h

Mercredi 27 Mars 9h30 à 16h

Jeudi 28 Mars de 9h30 à 16h

Vendredi 29 Mars de 9h30 à 16h

Lundi 8 Avril de 9h30 à 16h

Mardi 9 Avril de 9h30 à 12h

N'hésitez, à prendre contact par mail ou en appelant chaque responsable le plus tôt possible.

4) Stagiaires : CLES2 et C2I2E, un décret pour régler le problème !

Lors du Comité Technique Ministériel du 19 février, l'Unsa Éducation et le SE-Unsa ont de nouveau interrogé le ministère sur la situation des stagiaires qui ne détiendront pas le CLES et le C2I2E à la date de leur titularisation. La situation se débloque enfin. En effet, la DGRH a indiqué qu'un décret est en préparation qui sera présenté vraisemblablement au prochain Comité technique.

Il acterait les points suivants :

- Seront concernés les lauréats des sessions 2012, 2013-1 et 2013-2
- La non détention du CLES2 et du C2I2E ne sera pas un obstacle à la titularisation.
- Durant les trois années qui viennent, des stages seront proposés aux collègues qui ne détiendraient pas ces certifications. Ces stages seront inscrits en priorité aux plans académiques de formation et n'occasionneront donc pas de frais pour les collègues.

Un éventuel échec au CLES ou au C2i2E à l'issue de ces stages ne remettra pas en cause la titularisation.

En ce qui concerne les lauréats des futurs concours, la délivrance de ces certifications sera incluse dans la formation initiale dispensée dans les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation.

5) Agrégés : barres des promotions d'échelon 2013

La CAPN de promotion d'échelon des agrégés s'est tenue du 19 au 21 février 2013. Elle a étudié toutes les promotions possibles entre le 1er septembre 2012 et le 31 août 2013.

Ci-dessous les barres des derniers promus, pour chaque échelon, par discipline :

Passage au...	5e échelon	6e échelon	7e échelon	8e échelon	9e échelon	10e échelon	11e échelon
Allemand	GC 82	GC 83,5	GC 86,5	GC 91,2	GC 91,7	GC 95	GC 97
		CH 81,5	CH 84,1	CH 85,3	CH 91	CH 93,9	CH 95
Anglais	GC 79,5	GC 82	GC 86	GC 89,5	GC 91	GC 94	GC 94
		CH 78	CH 81,5	CH 84,6	CH 88,8	CH 91	CH 90
Arabe			GC 90,5	GC 87,5			
		CH 85	CH 80,5		CH 95,9	CH 98	
Arts Appliqués	GC 81,5	GC 83	GC 85,5	GC 89,4	GC 91,9	GC 94	GC 96
		CH 79	CH 82	CH 84,4	CH 86,6	CH 91	CH 91
Arts Plastiques	GC 79,5	GC 83,5	GC 87,5	GC 89,4	GC 92	GC 94	GC 98
		CH 80,5	CH 82	CH 87,4	CH 89	CH 89,7	CH 95
Eco. Gestion	GC 80,5	GC 82	GC 86	GC 89,6	GC 91	GC 94,9	GC 96
		CH 78,5	CH 83,5	CH 86,2	CH 89,4	CH 91	CH 93
Educ. Musicale	GC 82	GC 83	GC 86	GC 89,7	GC 92,6	GC 94	GC 96
		CH 80,5	CH 82	CH 85,1	CH 88	CH 90,7	CH 92
E.P.S.	GC 80,5	GC 83,5	GC 87	GC 90,1	GC 92	GC 94	GC 96
		CH 81,5	CH 85	CH 87,2	CH 90	CH 92	CH 93,5
Espagnol	GC 79,5	GC 84	GC 86	GC 90,1	GC 91,9	GC 96	GC 96
		CH 79,5	CH 82,5	CH 85,4	CH 89,8	CH 91	CH 95
Génie Biologique		GC 83	GC 86	GC 89,1	GC 91,9	GC 95	GC 97
		CH 79,5	CH 85	CH 87,4	CH 88,7	CH 92,9	CH 98
Histoire-Géographie	GC 80	GC 82,5	GC 86	GC 89,1	GC 92	GC 94	GC 95
		CH 78,5	CH 83	CH 85,4	CH 88,9	CH 91	CH 94
Italie	GC 78,5	GC 82,5	GC 85,5	GC 90	GC 93,5	GC 95	GC 100
		CH 79,5	CH 85,2	CH 88	CH 89,4	CH 92	CH 90
Lettres	GC 79,5	GC 83	GC 86	GC 89,3	GC 91,8	GC 94	GC 96
		CH 79	CH 83,5	CH 86,5	CH 90	CH 92	CH 94
Mathématiques	GC 80	GC 83,5	GC 86,5	GC 89,4	GC 92	GC 95	GC 96
		CH 80	CH 83,5	CH 86	CH 89	CH 92	CH 92
Philosophie	GC 81,5	GC 84,5	GC 86,5	GC 89,3	GC 91,5	GC 94,7	GC 97
		CH 81	CH 83,5	CH 87,1	CH 90	CH 92	CH 95
Sc. Econ. Soc.	GC 79,5	GC 82	GC 86	GC 90,2	GC 92,8	GC 95	GC 96
		CH 80	CH 84,5	CH 87,1	CH 90,4	CH 90,8	CH 94
Sc. Physiques	GC 79,5	GC 81,5	GC 86	GC 88,4	GC 90,9	GC 93,7	GC 95
		CH 79	CH 83,5	CH 85,7	CH 89,4	CH 92	CH 92
S.T.I.	GC 82	GC 83,5	GC 87	GC 89,3	GC 92,3	GC 94,8	GC 96
		CH 77,5	CH 81,5	CH 84	CH 87	CH 90,1	CH 93
S.V.T.	GC 79,5	GC 83	GC 86,5	GC 89,5	GC 92,5	GC 95	GC 96
		CH 80	CH 84,5	CH 87	CH 90	CH 92	CH 94
PRAG	GC 85	GC 87	GC 89	GC 91	GC 93	GC 95	GC 97
		CH 86	CH 89	CH 91	CH 93	CH 95	CH 97

Lecture : le dernier promu au 6ème échelon au Grand choix, en Allemand, avait un barème de 83,5 points.

Les ex-aequo sont départagés d'abord par l'ancienneté dans le grade, puis dans l'échelon, puis par le mode d'accès à l'échelon (grand choix, choix, ancienneté) et enfin par la date de naissance.

6) Collège-lycée expérimental de la Ciotat : bilan de 5 ans d'existence et compte-rendu de la conférence du 14 février 2013 :

➤ **Compte rendu de la conférence de M. THOREL par Cathy Rigal du CLEF de La Ciotat**

La conférence débute par les témoignages de 3 élèves de Première Freinet : Anaïs, Nicolas et Clément. Marcel THOREL va rebondir sur le mot « liberté » pour citer Célestin Freinet : « *Je crois qu'il faut détruire ce mythe de la liberté. C'est un mot que nous ne devrions jamais employer en pédagogie. C'est l'organisation du travail qu'il faut prévoir. Les enfants n'ont pas soif de liberté, ils ont soif de travail vivant.* »

M.THOREL va donc analyser les 5ans du CLEF du point de vue de la Pédagogie Freinet c'est-à-dire l'ensemble d'activités dans les classes qui se regroupent dans des activités d'expression, de communication, de recherche avec la proposition sociale d'un autre mode de vie basé sur la coopération. Bilan des 5 ans du CLEF sous l'angle des caractéristiques de la Pédagogie Freinet :

• **La Méthode Naturelle d'apprentissage :**

Naturelle car elle se fait par le **tâtonnement expérimental** :

Exemples :

- le petit enfant qui prononce « aise » pour « chaise », il parle notre langue sans décider de l'ordre des mots ...c'est la pédagogie évènementielle
- En classe, l'élève arrive avec toute sa complexité et on va le conduire vers les savoirs.

Les apprentissages reposent sur le tâtonnement expérimental : « un jour l'enfant sait marcher » donc on a confiance et on l'entoure de bienveillance donc ce n'est pas un apprentissage programmé !

Le tâtonnement expérimental favorise des processus : comment l'enfant s'y prend pour apprendre ?

- Par le désir : force intérieure qui nous habite et qui nous fait grandir ; en Pédagogie Freinet, on essaie d'éduquer le désir pour accroître la puissance de vie avec un milieu créé pour développer ce désir.
- Par la motivation : c'est le résultat d'une part d'autodétermination, de la conscience d'acquisition des connaissances et des compétences et du fait de vivre dans un climat de relations sociales chaleureuses
- Par le travail : au CLEF, on fait tout pour motiver les élèves (c'est « l'éducation du travail » de Célestin Freinet) à se livrer à un vrai travail ; comme le travail c'est quelque chose qui vous fait grandir, le temps ne compte pas d'où aucun point de discussion avec les chronobiologistes !
- Par l'authenticité : c'est un mot très fort car dedans il y a « auteur, s'autoriser » ...et le travail devient naturel et jubilatoire.

Exemple : les élèves du CLEF deviennent auteurs de leurs textes et Simone commence à lire le texte « Etre et avoir » de Lyne de 4^o qui vient sur scène le lire.

Pour les élèves, « les mots sont des mondes » et chacun s'approprie son monde intérieur et le partage. Cette appropriation permet d'accéder à une écriture littéraire et chacun trouve son mode d'être. En Pédagogie Freinet, le plaisir de la langue existe.

Depuis 5 ans, ces 4 aspects que sont le désir, la motivation, le travail et l'authenticité ont évolué très positivement et avec une qualité certaine chez les élèves.

La problématisation, c'est ce qui caractérise le tâtonnement expérimental :

On apprend à nos élèves à problématiser donc si un évènement arrive dans la classe pour devenir un sujet de recherche, il faut qu'une question soit posée quelque soit la discipline. Avec la problématisation, l'élève devient chercheur. Il est vrai que l'école n'a plus le rôle à distribuer des savoirs (étant donnée l'existence d'Internet) mais elle doit apprendre aux élèves à problématiser.

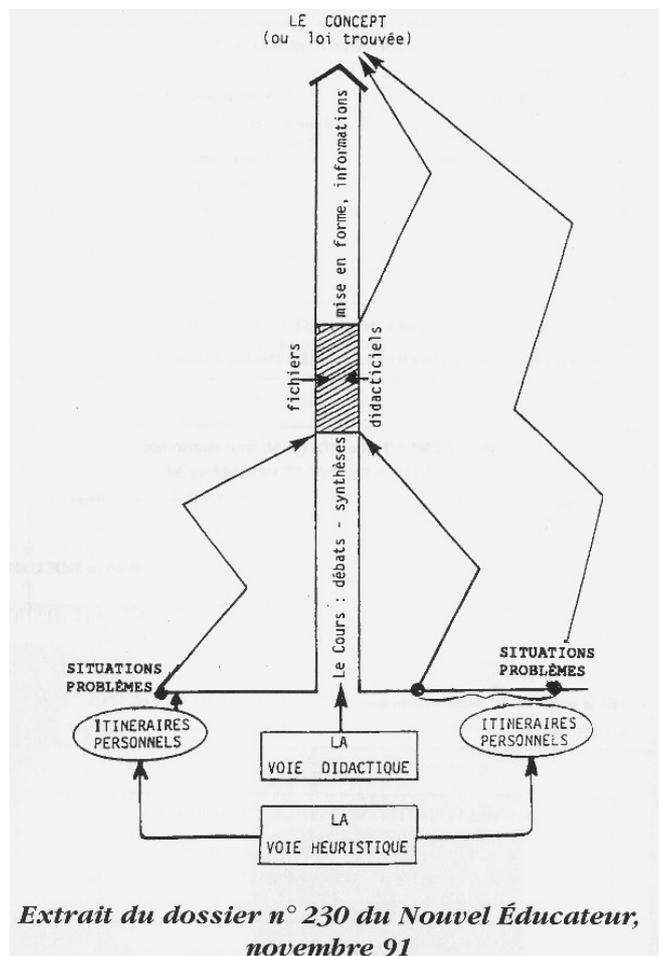


Schéma des 2 voies interactives (voie heuristique et voie didactique) de l'apprentissage d'Edmond LEMERY

Avec le schéma des 2 voies de l'apprentissage, Marcel THOREL nous explique que l'école suit la voie didactique, ne permet pas l'erreur et demande des élèves d'une certaine qualité.

En Pédagogie Freinet, on favorise les processus singuliers (les chemins de côté) car on écoute les élèves dans leurs cheminements individuels.

Quels sont les processus de transformation ?

- La transformation du rapport au savoir :

L'enfant devient auteur et s'autorise à faire des essais ; plus de rapport servile aux savoirs !

Concrètement au CLEF, les travaux deviennent vivants grâce à la conservation des travaux via le Patrimoine vivant du CLEF, grâce aux expositions des réussites où ils sont mis à disposition de tous.

On favorise :

- la mutualisation en les mettant à disposition
- l'imitation : l'enfant a le droit de s'y essayer,
- l'altération qui est le propre de la coopération et qui est différente de l'entraide : j'accepte que par tes productions ça change mon regard sur le monde et mes connaissances
- la communauté des auteurs : l'établissement devient une communauté d'auteurs

Attention la Pédagogie Freinet est différente de la pédagogie active : en pédagogie active, on met les élèves dans des situations dont le scénario a été écrit par le professeur ; en Pédagogie Freinet, les élèves deviennent auteurs donc on a des échanges entre auteurs donc on partage nos impressions sur le texte pour aller vers la littérature : c'est très émouvant !

Le but est que les élèves deviennent auteurs dans TOUTES les disciplines et le chemin est encore long même si le but est atteint dans certaines disciplines. Comment ?

- l'organisation du milieu coopératif est obligatoirement faite au service des processus : les élèves sont capables de prendre des initiatives
- avec le passage des productions-créations aux savoirs : au CLEF, ça se fait par poussées !

Quelle est la part du professeur ?

- Stratégique et non programmatique : en préparant un milieu coopératif
- Dévolution radicale : on donne aux élèves certaines responsabilités et tâches ; on a 2 personnes qui s'intéressent au même travail et l'erreur n'est plus une faute et est prise en compte.
- Procédures au service du tâtonnement : pendant le travail Individualisé, l'élève gère son travail.

Au CLEF, chaque professeur a un groupe hétérogène d'élèves pendant 5 heures par semaine

Exemple, les 6° sont avec des 3° : le petit 6° se voit dans le 3° dans un avenir proche et il existe entre les 2 une communication qui est extrêmement efficace !

- Ecoute : c'est deviner ce que l'élève est en train de comprendre pour l'accompagner
- Se mettre dans les pas de l'élève : pour essayer de comprendre ce que l'élève fait
- Culture du professeur : le professeur doit revoir sa culture comme un bagage car il devient l'expert ! il lui faut souvent revisiter ses connaissances !

En Pédagogie Freinet, les différentes dimensions de la Méthode Naturelle sont :

- Didactique
- Pédagogique
- Politique (au sens de processus d'émancipation) : on doit corriger les injustices sociales
- Psychologique (désir)
- Sociale : on prend en compte la culture première de l'élève
- Symbolique (corporelle) : au CLEF, le travail sur le corps n'est pas avancé faute de professeur d'EPS dans l'équipe. Toutes les situations apparaissent dans leur complexité et le professeur les accueille !

Pour conclure, au bout de 5 ans le CLEF a fait du chemin (nb : ils sont pionniers en France dans l'enseignement secondaire !) mais il lui en reste encore à faire pour les dizaines d'années à venir car en Pédagogie Freinet, on n'a jamais fini ! La prochaine étape est le renforcement du partenariat avec 2 enseignantes de l'école Maltemps où des échanges de pratiques ont lieu : ainsi, le professeur de maths du CLEF collège a lancé des recherches mathématiques chez les petits CE2-CM1 et un stage a eu lieu mercredi après-midi dernier. Ainsi le Collège Lycée Expérimental Freinet pourra peut être devenir un jour Collège Lycée Ecole Freinet !

7 - Lectures : des collègues nous conseillent :

- ✓ Syngué sabour (pierre de patience) d'Atiq Rahimi, avril 2008, Folio :



A l'occasion de l'adaptation au cinéma de «Syngué sabour », Pierre de patience, prix Goncourt en 2008, d'Atiq Rahimi, profitez-en pour lire ou relire ce livre/confidence. Il nous parle de l'histoire d'une femme afghane qui veille sur son

mari, guerrier plongé dans un coma minéral. Le corps inerte deviendra malgré lui un confident. Et peu à peu le silence se délite tout comme le sens du devoir pour laisser place à une exaspération de plus en plus forte, puissante, violente, explosive...

✓ « Ouragan » de Laurent Gaudé chez Actes Sud, Août 2010. On se souvient du « Soleil des Scorta » de 2004 qui mettait en roman une dynastie familiale du Sud de l'Italie de la fin du XIXe siècle et du début du XXe ou « d'Eldorado » de 2006 qui nous parlait de Salvatore Piracci, garde-côte de Catane surveillant l'immigration clandestine... En 2010, Laurent Gaudé, à 38 ans, signait son sixième roman en évoquant un cyclone (Katrina ?) qui s'abat sur La Nouvelle-Orléans. Lorsqu'une catastrophe approche, il y a ceux qui partent et ceux qui restent. L. Gaudé s'intéresse à ceux qui restent, à ceux qui affrontent le ciel : Joséphine, « négresse » centenaire, Rose, femme seule avec son petit garçon, Buckeley, taulard qui profite de l'occasion pour s'évader et un pasteur illuminé... Roman métaphorique dans un décor apocalyptique, c'est dans des moments de fin du monde que se révèlent l'humanité et « l'émouvante beauté de ceux qui restent debout ».

*Bien à tous,
Philippe PEYRONNIN
Responsable académique
Collèges/lycées
0685880472*